

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 4, 5, 6 et 7 juillet 2016

2016 DAC 41 Subventions d'équipement (401.079 euros) et conventions avec 15 théâtres parisiens membres de l'Association pour le Soutien du Théâtre Privé.

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu la convention tripartite triennale entre l'Etat, la Ville de Paris et l'Association pour le Soutien du Théâtre Privé du 8 juillet 2015 ;

Vu l'ordonnance n° 45-2339 du 13 octobre 1945 modifiée relative aux spectacles article 1-2 ;

Vu le projet de délibération, en date du 21 juin 2016, par lequel Mme la Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer 15 conventions relatives à l'attribution de subventions d'équipement avec 15 théâtres parisiens membres de l'Association pour le Soutien du Théâtre Privé ;

Vu l'avis du Conseil du 2e arrondissement, en date du 23 juin 2016 ;

Vu l'avis du Conseil du 4e arrondissement, en date du 20 juin 2016 ;

Vu l'avis du Conseil du 6e arrondissement, en date du 21 juin 2016 ;

Vu l'avis du Conseil du 8e arrondissement, en date du 20 juin 2016 ;

Vu l'avis du Conseil du 9e arrondissement, en date du 20 juin 2016 ;

Vu l'avis du Conseil du 10e arrondissement, en date du 20 juin 2016 ;

Vu l'avis du Conseil du 11e arrondissement, en date du 20 juin 2016 ;

Vu l'avis du Conseil du 14e arrondissement, en date du 20 juin 2016 ;

Vu l'avis du Conseil du 18e arrondissement, en date du 20 juin 2016 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'équipement d'un montant de 43.709 euros est attribuée à la SAS Les Bouffes parisiens 4, rue Monsigny 75002 Paris afin de participer au financement des travaux de mise en sécurité de la façade et de mise en place d'un système de sécurité incendie pour le lustre du théâtre. SIMPA 186615, 2016_06933.

Article 2 : Une subvention d'équipement d'un montant de 13.887 euros est attribuée à la SAS Le groupe théâtral 1, place Charles Dullin 75018 Paris afin de participer au financement de travaux de mise aux normes de la sécurité incendie et aux travaux d'accessibilité du Théâtre de l'Atelier. SIMPA 186641, 2016_07224.

Article 3 : Une subvention d'équipement d'un montant de 12.349 euros est attribuée à la SAS Le Lucernaire Forum 53, rue Notre Dame des Champs 75006 Paris afin de participer au financement des travaux d'accessibilité pour handicapés de la salle Rouge du théâtre du Lucernaire. SIMPA 180668, 2016_07225.

Article 4 : Une subvention d'équipement d'un montant de 19.766 euros est attribuée à la SAS Société Théâtre Édouard VII 10, place Édouard VII 75009 Paris afin de participer au financement des travaux de réfection des tableaux divisionnaires des rez-de-chaussée et 1er sous-sol ainsi que des travaux d'accessibilité du hall d'accueil et des sanitaires, au théâtre Édouard VII. SIMPA 184241, 2016_07258.

Article 5 : Une subvention d'équipement d'un montant de 24.055 euros est attribuée à la SNC Société du théâtre Montparnasse 1, rue Laroche 75014 Paris afin de participer au financement de l'installation du système de sécurité incendie et la mise aux normes de l'éclairage de sécurité au théâtre Montparnasse. SIMPA 186558, 2016_06987.

Article 6 : Une subvention d'équipement d'un montant de 3.132 euros est attribuée à la SAS Le Théâtre de la Michodière 4 bis, rue de la Michodière 75002 Paris afin de participer au financement des travaux d'accessibilité des sanitaires du Théâtre de la Michodière. SIMPA 186554, 2016_07210.

Article 7 : Une subvention d'équipement d'un montant de 37.020 euros est attribuée à la Société d'exploitation des Folies Bergère 16-18, rue du Dôme 92100 Boulogne Billancourt afin de participer à la rénovation des installations électriques des Folies Bergère. SIMPA 186653, 2016_07208.

Article 8 : Une subvention d'équipement d'un montant de 9.997 euros est attribuée à la SARL Théâtre Fontaine 10, rue Pierre Fontaine 75009 Paris afin de participer au remplacement de la chaudière à gaz du théâtre Fontaine. SIMPA 186594, 2016_07250.

Article 9 : Une subvention d'équipement d'un montant de 33.394 euros est attribuée à la SAS Stage Entertainment 23, rue de Mogador 75009 Paris afin de participer au financement de travaux de création de circuits de désenfumage et de travaux d'accessibilité au Théâtre Mogador. SIMPA 186661, 2016_07277.

Article 10 : Une subvention d'équipement d'un montant de 1.421 euros est attribuée à la SARL Théâtre Essaïon de Paris 85, rue de la Verrerie 75004 Paris, afin de participer au financement de travaux sur l'escalier de l'estrade et d'éclairage du Théâtre Essaïon. SIMPA 184290, 2016_07209.

Article 11 : Une subvention d'équipement d'un montant de 50.479 euros est attribuée à la SARL Le Funambule 53, rue des Saules 75018 Paris, afin de participer au financement de travaux d'accessibilité handicapés du théâtre du Funambule. SIMPA 186713, 2016_07285.

Article 12 : Une subvention d'équipement d'un montant de 47.575 euros est attribuée à la SAS Société Théâtre de la Madeleine 19, rue de Surène 75008 Paris, afin de participer au financement de travaux de réfection de la toiture ainsi que des mises aux normes électriques du théâtre de la Madeleine. SIMPA 186562, 2016_07283.

Article 13 : Une subvention d'équipement d'un montant de 2.893 euros est attribuée à la SA Société nouvelle d'exploitation, de rénovation et de renaissance du Théâtre de Paris 15, rue Blanche 75009 Paris, afin de participer au financement de travaux d'accessibilité handicapés du Théâtre de Paris. SIMPA 186633, 2016_07141.

Article 14 : Une subvention d'équipement d'un montant de 99.227 euros est attribuée à la SAS Le Théâtre Antoine 33, rue du Faubourg Saint Martin 75010 Paris, afin de participer au financement de travaux de mise en sécurité de la façade, d'accessibilité, de mise aux normes électriques et de remplacement de la climatisation du Théâtre Antoine. SIMPA 186786, 2016_07659.

Article 15 : Une subvention d'équipement d'un montant de 2.175 euros est attribuée à la SARL Société nouvelle Artistic Voltaire 45 bis, rue Richard Lenoir 75011 Paris, afin de participer au financement de travaux d'accessibilité, de remplacement du coffre de désenfumage et du servomoteur du Théâtre Artistic Athévains. SIMPA 184247, 2016_07583.

Article 16 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer les 15 conventions ci-jointes relatives à l'attribution de subventions d'équipement.

Article 17 : Les dépenses correspondantes, d'un montant total de 401.079 euros seront imputées sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, nature 2042, rubrique 33, ligne VE40003, Crédits pour subventions d'équipement. Mission 90010-99-010 N° d'individualisation 16V00458 DAC, AP 1603546.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO